

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

ETUDE DE SOLS - RAPPORT DE BUREAU D'ETUDES

Réhabilitation d'installation d'assainissement Non Collectif

(à remplir par le demandeur)

Dans le cadre de sa politique de l'environnement et de l'habitat, la Communauté de communes Entre Dore et Allier conseille et soutient financièrement les propriétaires privés dans la réhabilitation des assainissements non collectifs sur **l'étude des sols réalisée par un bureau d'étude**. L'objectif de l'opération est de soutenir les propriétaires dans la mise aux normes des assainissements individuels défectueux.

1. CONTEXTE ET CRITERES D'ELIGIBILITE

Les critères précisés ci-dessous sont valables à partir du 29 Mai 2021.

Taux d'aide HT	Plafond de l'aide	Critères d'éligibilité
40%	375 € maximum / étude de sols	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'installation est située en zonage d'assainissement non collectif. 2. Le système d'assainissement non collectif doit être classé par le SPANC sous les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> - « absence d'installation » - « non conforme avec risque sanitaire/environnemental » - « non conforme »

- **Délais de réhabilitation :**

Si la réalisation des travaux n'intervient pas dans un délai de 12 mois à compter de l'attribution de l'aide et d'achever les travaux dans un délai de 24 mois, la communauté de communes se réserve le droit de demander le remboursement de la subvention.

- **Ne sont pas subventionnés :**

- les assainissements non collectifs « non conforme » n'ayant pas fait l'objet de démarches concernant les travaux de réhabilitations hors des délais de remises aux normes indiqués dans le rapport du SPANC.
- les travaux de réhabilitations déjà engagés voir finis

- **Bénéficiaires :**

- Les propriétaires privés dont le dispositif ANC se situe sur le territoire de la communauté de communes : propriétaire occupant, propriétaire bailleur sans condition de revenus.
- Les entreprises privées dont le dispositif ANC se situe sur le territoire de la communauté de communes.

Critères de priorité :

1. Classement de l'installation

- a) « absence d'installation »
- b) « non conforme avec risque sanitaire/environnemental »
- c) « non conforme »

2. Rejet des eaux usées en lieu public (réseau communal, fossé communal, parcelle communale).

3. Entretien de l'installation : vidanges facturées par une entreprise agréée.

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom

Prénom.....

Adresse.....

.....

N° SIRET (*cas d'une entreprise*)

Tél Fixe : Tél. Portable :

Email :@.....

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Adresse de l'installation :
.....
.....

Echéance de réalisation des travaux (*voir rapport du SPANC*) : (mois / année)

4. IDENTIFICATION DU BUREAU D'ETUDES

Nom de la société :

Adresse :

.....

Tél : Mail :

5. PROCEDURE A SUIVRE

ETAPE 1 :

Le demandeur adressera le formulaire de demande de subvention complété, daté et signé :

- par voie postal à l'adresse suivante :
Communauté de communes Entre Dore et Allier - 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX
- ou par voie électronique (spanc@ccdoreallier.fr et/ou spanc1@ccdoreallier.fr).

ainsi que les **pièces complémentaires** listées ci-dessous :

- *Le rapport du bureau d'études (réalisé après le 29 Mai 2021)*
- *La facture acquittée du bureau d'étude*
- *La facture de la consommation en eau potable*
- *Le plan de financement reprenant l'ensemble des demandes de subventions pour la réhabilitation de l'installation d'assainissement non collectif*
- *Le formulaire de demande d'installation d'assainissement non collectif*
- *La facture de vidange par un vidangeur agréé (optionnelle).*

ETAPE 2 :

1. Le service SPANC instruit le dossier et juge de sa recevabilité dans un délai maximal de 30 jours. Le demandeur est informé par courrier sur **la décision d'attribution de l'aide**.
2. Le service SPANC procédera à l'élaboration du **rapport du contrôle de conception** accompagné de l'attestation de conformité du projet de réhabilitation.

6. ENGAGEMENT DE L'USAGER (cadre à remplir et signer par le demandeur)

Je soussigné(e)....., sollicite l'attribution de l'aide pour l'étude de sol, conformément aux informations portées aux paragraphes ci-dessus et je certifie que les informations fournies dans la présente fiche sont complètes, sincères et véritables.

Je m'engage à réaliser le projet dans les 12 mois suivant l'attribution de l'aide¹, et à assurer le préfinancement de l'aide qui sera versée sur facture acquitté.

Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord du SPANC.

J'accepte de recevoir des informations de la Communauté de communes par courrier électronique à l'adresse mail suivante :

Fait à....., le

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :

7. DECISION D'ATTRIBUTION DE L'AIDE (cadre à remplir par le SPANC)

Avis du SPANC : Validation Refus

Remarques :
.....

⇒ Le demandeur devra transmettre en retour un **relevé d'identité bancaire** afin de bénéficier du versement.

Fait à....., le

Signature :